

2022

**RAPPORT
d'activité**



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

03
EN BREF
2022 en chiffres

04
DANS LE RÉTRO
Les temps forts de l'année

07
EN ACTIONS
Accélérer la transition

12
**LA VIE DE
L'ASSOCIATION**
Le réseau des adhérents

OURS

Conception et rédaction : CLER – Réseau pour la transition énergétique

Création graphique :

Mathilde Gayet – Kreion Studio

Secrétariat de rédaction : Jane Mery

Photos : DR, Adobe Stock, David Truillard



ÉDITO



**“Engagés aux côtés des
plus modestes pour faire
face à la crise énergétique”**

Par Delphine Mugnier, Julien Robillard et Jean-Pierre Goudard, co-présidente et co-présidents du CLER- Réseau pour la transition énergétique

En pleine crise énergétique, le CLER-Réseau pour la transition énergétique et ses adhérent-es se sont fortement mobilisé-es en 2022. Leur priorité : protéger les ménages les plus modestes confrontés à une précarité énergétique grandissante. Parmi nos actions : la participation active à la 2e édition de la Journée contre la précarité énergétique aux côtés de la Fondation Abbé Pierre. Mais aussi la mobilisation de tous les acteurs de l'action sociale, du logement et de la transition écologique à l'occasion de la Rencontre annuelle des acteurs engagés contre la précarité énergétique. Ou encore la promotion de propositions concrètes pour concilier justice sociale et climatique, avec un véritable bouclier énergie porté par le collectif Rénovons, coordonné par notre association. Enfin, dernière action phare, la montée en puissance du programme Slime qui embarque toujours plus de collectivités locales dans la lutte contre la précarité énergétique.

Tournés vers demain, avec l'ambition de bâtir un avenir énergétique solidaire, nous avons porté haut et fort nos positions pour réhausser l'ambition du projet de loi d'accélération des énergies renouvelables et, à l'échelle européenne, des directives européennes sur l'efficacité énergétique et la performance énergétique des bâtiments. Enfin, 2022 s'est achevée avec la promesse d'une nouvelle page à écrire ensemble : la création d'une commission dédiée à la sobriété et le lancement du programme TIMS pour une mobilité durable et solidaire, lauréat du dernier appel à programmes Certificats d'économie d'énergie.



2022

EN CHIFFRES

Près de

300

STRUCTURES ADHÉRENTES

au CLER – Réseau pour la transition énergétique

40

collectivités

impliquées dans le programme Slime de lutte contre la précarité énergétique

+ de 100

retombées presse

10

programmes CEE

portés par le CLER – Réseau pour la transition énergétique et ses adhérents sur les thèmes de la précarité énergétique, le bâtiment et la mobilité.



+ de 100 000

visiteurs sur notre site internet

Notre expertise

Territoires Sobriété

Précarité énergétique

Efficacité énergétique

Énergies renouvelables

Rénovation énergétique

Environ 350 HAÏKUS REÇUS

dans le cadre du concours *Un haïku pour le climat* ouvert à tous, co-organisé avec les Grands parents pour le climat – France, l'association francophone du haïku et l'association négaWatt.



Suivez l'actualité de la transition énergétique !

**S'ABONNER À LA NEWSLETTER
MENSUELLE :**
www.cler.org

**RECEVOIR GRATUITEMENT
LA REVUE NOTRE ÉNERGIE**
www.cler.org/revue-notre-energie/

**DÉCOUVRIR LE CENTRE
DE RESSOURCES**
www.doc-transition-energetique.info

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

Face au réchauffement climatique et à la crise énergétique qui s'aggrave, l'énergie devient en 2022 un sujet incontournable. Dans ce contexte, le CLER – Réseau pour la transition énergétique a multiplié les initiatives afin de porter ses propositions pour une transition énergétique juste et durable. Retour sur une année intense en quelques dates-clés.

18 MAI

Un trio à la tête de l'association

Véritable temps fort de la vie associative, l'assemblée générale annuelle permet aux 300 adhérentes et adhérents du CLER – Réseau pour la transition énergétique de se retrouver, pour faire le bilan de l'année écoulée et décider ensemble des projets futurs. Lors de cette édition, un nouveau conseil d'administration est élu, composé de professionnel·les représentant différents métiers et différentes filières de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables. Jean-Pierre Goudard (ALTE 69), Delphine Mugnier (Asder) et Julien Robillard (Utilink) sont désignés pour co-présider l'association. Pour clôturer ce rendez-vous, une conférence plénière ouverte au plus grand nombre est consacrée à la présentation du programme Slime. Créé par le CLER – Réseau pour la transition énergétique en 2013, et éligible aux Certificats d'économie d'énergie, ce dispositif de lutte contre la précarité énergétique, déjà mis en œuvre par une quarantaine de collectivités, continue de faire ses preuves sur le terrain.


22 AVRIL

À Montreuil, les Toits bleus fêtent leurs 20 ans

En 2002, 220 m² de panneaux solaires photovoltaïques sont installés au sommet d'un HLM à Montreuil, en Seine-Saint-Denis. Surnommée Les Toits bleus, cette centrale solaire a vu le jour grâce au CLER – Réseau pour la transition énergétique, en partenariat avec l'ADEME, Greenpeace, l'OPH de Montreuil et l'association Hespul. Un projet pionnier qui fête ses 20 ans et un outil pédagogique qui a permis à 1300 visiteurs, entre 2002 et 2010, de découvrir cette technologie.

DU 31 MAI AU 2 JUIN À GENÈVE

Cap sur les Assises européennes de la transition énergétique

En 2022, le CLER – Réseau pour la transition énergétique investit ce rendez-vous incontournable des professionnel·les de la transition énergétique. Au programme : de nombreux ateliers animés par les adhérent·es du réseau, et une conférence-plénière sur le thème

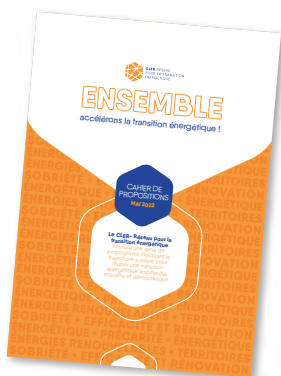
Incontournable sobriété : de la théorie à l'action ! présentée par Marie-Maud Gérard, chargée de programme énergie, habitat et précarité au GERES et Julia Hidalgo, responsable de projets sobriété au CLER – Réseau pour la transition énergétique. Enfin, grâce à son stand, les Assises sont une occasion pour le CLER – Réseau pour la transition énergétique de présenter ses réseaux et programmes aux professionnel·les, comme les Territoires à énergie positive et les outils Destination Tepos et Étapes Paysages, ou encore le programme Slime pour lutter contre la précarité énergétique.



8 JUIN

Un cahier de propositions pour accélérer la transition

Au lendemain des élections présidentielles et à la veille des élections législatives, le CLER – Réseau pour la transition énergétique publie un cahier de propositions pour une transition énergétique ambitieuse, solidaire et juste. « *En 2020, la France est le seul pays européen à ne pas avoir atteint son objectif de développement des énergies renouvelables, et la rénovation énergétique des bâtiments – promesse d'économies d'énergie et d'emplois – piétine* », estime l'association. Après une Convention citoyenne pour le climat qui a suscité espoir puis déception, l'occasion est manquée de passer à la vitesse supérieure pour accélérer la transition énergétique. Dans cette publication, l'association porte haut et fort ses propositions pour l'efficacité et la rénovation énergétique, la protection des plus fragiles confrontés à la précarité énergétique, 100 % d'énergie renouvelable et l'action territoriale.

**17 JUIN À LYON**

Partenaire des 30 ans d'Hespul

En 1992, l'association Hespul inaugurait la première centrale solaire citoyenne raccordée au réseau. Le CLER – Réseau pour la transition énergétique participe à cette célébration aux côtés de tous les pionniers des énergies renouvelables qui œuvrent, depuis le début des années 80, à les développer. Conférences et ateliers permettent aux participant·es d'approfondir leurs connaissances de l'histoire du photovoltaïque en France, grâce aux récits de Jean-Louis Bal (Syndicat des énergies renouvelables), Sven Rösner (Office franco-allemand pour la transition énergétique) et Pierre Leroy, maire-adjoint de Puy-Saint-André (Territoire à énergie positive).

**25 JUILLET**

Un appel à développer les énergies renouvelables dans *Le Monde*

Avec seulement 19,3 % d'énergies renouvelables dans sa consommation d'énergie en 2021, la France est à la traîne. Pourtant, dans un contexte de crise climatique et énergétique, les énergies renouvelables sont un bouclier anti-crisis. Dans une tribune publiée dans *Le Monde* en partenariat avec d'autres associations de protection de l'environnement, le CLER – Réseau pour la transition énergétique appelle le gouvernement à accélérer leur développement en favorisant la qualité environnementale et sociale des projets, et l'engagement des habitant·es et élu·es locaux.

“ Les énergies renouvelables sont un amortisseur de crises et un investissement durable ”

13 SEPTEMBRE

Aux côtés des conseillers France Rénov'

À l'occasion des rencontres nationales France Rénov' organisées par l'Anah et l'ADEME à Angers, le CLER – Réseau pour la transition énergétique monte au créneau pour défendre les services locaux de conseil en rénovation énergétique de l'habitat, en donnant la parole à des adhérent·es qui voient la qualité de leurs activités se dégrader.

22 SEPTEMBRE

Un Livre blanc pour les énergies renouvelables citoyennes

À l'occasion de l'examen, en Conseil des ministres, du projet de loi sur l'accélération des énergies renouvelables, le Collectif pour l'énergie citoyenne, dont le CLER – Réseau pour la transition énergétique est membre, formule 5 propositions pour soutenir l'essor des énergies renouvelables citoyennes et locales d'ici 2030. Parmi elles : redonner aux citoyen·nes et aux collectivités un réel pouvoir d'agir, faciliter l'appropriation et la planification territoriale des énergies renouvelables et permettre ainsi de meilleures retombées économiques dans les territoires.

**24 NOVEMBRE**

Toutes et tous mobilisé·es lors de la Journée contre la précarité énergétique !

Les factures explosent et la précarité énergétique gagne du terrain. En ce début d'hiver, les professionnels de l'action sociale, du logement et de la transition écologique et énergétique sont plus que jamais mobilisés pour la 2^e édition de la Journée contre la précarité énergétique. Le CLER – Réseau pour la transition énergétique se joint à la Fondation Abbé Pierre et 23 organisations nationales pour organiser un grand colloque sur cet enjeu majeur. À Paris, au Forum des images, Jean-Baptiste Lebrun, directeur du CLER – Réseau pour la transition énergétique anime une conférence intitulée « *Sommes-nous prêts à mettre en place une obligation de rénovation ?* » en présence du Plan bâtiment durable, de l'Institut négaWatt, de la députée Marjolaine Meynier Millefert et d'un citoyen de la Convention citoyenne pour le climat. Partout en France, 150 événements locaux sont organisés. Pour notre association, c'est l'occasion de rassembler les membres du Réseau des acteurs contre la pauvreté et la précarité énergétique dans le logement (RAPPEL) et du programme Slime, pour échanger et travailler ensemble aux solutions territoriales, lors de sa traditionnelle rencontre nationale.

**DU 28 AU 30 SEPTEMBRE**

Les Territoires à énergie positive sur le devant de la scène

Pour leur 12^e rencontre annuelle, les Territoires à énergie positive investissent la petite ville de Signy l'Abbaye dans Les Crêtes préardennaises. Chaque année, cet événement-phare permet aux collectivités locales fortement engagées dans la transition énergétique de se retrouver. Objectifs : échanger des bonnes pratiques et des retours d'expériences mais aussi se faire entendre auprès des pouvoirs publics. Confrontés à la hausse des prix de l'énergie, contraints de s'adapter au réchauffement climatique, les territoires font face à des enjeux globaux. Dans la *Gazette des communes*, les Territoires à énergie positive publient une tribune pour défendre leur modèle : grâce à des actions de sobriété, d'efficacité énergétique, et l'installation d'énergies renouvelables territorialisées, ils réduisent leur vulnérabilité face à la crise énergétique. « *Les collectivités locales ont des solutions mais pour réussir, elles ont besoin de compétences*, estime Lucas Nyszak, directeur général des services de Loos-en-Gohelle, membre du réseau TEPOS. *Nous demandons au gouvernement de nous soutenir ! La transition énergétique est une condition de résilience de nos territoires, les dépenses associées ne peuvent plus subir de mesures d'austérité.* »

22 DÉCEMBRE

Le nouveau programme TIMS pour une mobilité durable et solidaire lauréat !

Le gouvernement dévoile les 9 nouveaux programmes innovants éligibles au dispositif des Certificats d'économies d'énergie (CEE). Parmi eux : TIMS (Territoires Inclusion Mobilité Sobriété), piloté par le CLER – Réseau pour la transition énergétique et ses partenaires (Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement, Mob'In, et le Réseau des Agences régionales de l'énergie et de l'environnement). Objectif du programme : proposer des solutions d'éco-mobilité à des populations qui n'ont pas accès à des services de déplacement adaptés en termes de coût et de qualité de service.

⚡ ACCÉLERER LA TRANSITION

Animer des réseaux, réhausser l'ambition de textes de lois, innover en développant des programmes... En 2022, le CLER – Réseau pour la transition énergétique met tout en œuvre pour accélérer la transition énergétique, incontournable pour faire face aux défis majeurs de notre société.



« **Un bouclier énergie,**
pour protéger les ménages
précaires »

Danyel Dubreuil
coordinateur de Renovons

Face à la flambée des prix de l'énergie, le CLER – Réseau pour la transition énergétique propose au gouvernement et aux candidats et candidates à l'élection présidentielle une série de mesures pour venir en aide aux familles les plus en difficultés : le bouclier énergie. Entretien avec Danyel Dubreuil, coordinateur de Renovons.

Quelles sont les propositions de Renovons en 2022, à l'occasion de l'élection présidentielle ?

Nous avons porté des mesures d'urgence, en priorité la revalorisation du montant du chèque énergie à hauteur de 700 euros pour soutenir 3,5 millions de ménages confrontés à une hausse importante de leurs factures. En quelques mois, les dépenses mensuelles dédiées à l'énergie ont augmenté d'un peu plus de 40 euros en moyenne par ménage (dont 20 euros destinés au carburant) ! Mais la meilleure protection possible face aux futures variations des prix de l'énergie reste de rénover les logements vétustes, mal isolés, impossibles à chauffer et de se doter de matériels de chauffage performants.

Comment accélérer cette rénovation énergétique ?

Lancer un vaste plan de décarbonation du parc de logements français : tel est le projet de société solidaire que nous souhaitons mettre en œuvre. Le bouclier énergie proposé par Renovons fixe la marche à suivre : accompagner les ménages vulnérables dans la transformation de leur logement de manière neutre et personnalisée, calibrer les aides pour tous les ménages de manière à atteindre le niveau BBC, mieux détecter les personnes en précarité énergétique, former les artisans... Et surtout, fixer un tempo, en prévoyant l'évolution des dispositifs budgétaires et réglementaires pour engager toute la société vers cet objectif.

Ces propositions ont-elles été entendues par Emmanuel Macron ?

Le gouvernement a débloqué 45 milliards d'euros pour prolonger le bouclier tarifaire en 2023 mais ne propose pas de solutions de long terme. Pour cela, nous réclamons une loi d'accélération de la rénovation énergétique performante et solidaire qui permettrait d'organiser les efforts et d'encadrer les économies d'énergie dans le bâti, en se fixant des objectifs de résultats. Aujourd'hui, nous manquons de formations, d'accompagnement des ménages, de matériaux. Les filières de la rénovation énergétique ont besoin d'une politique publique structurée ! Il est urgent de leur donner des perspectives en termes de rentabilité des investissements.



« **LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
EST UNE RÉPONSE AUX ENJEUX
SOCIAUX ET CLIMATIQUES** »

– **Christophe Robert,**
délégué général de la Fondation Abbé Pierre

Mars 2022 : Christophe Robert, membre de Renovons donne l'alerte au nom du collectif dans une vidéo visionnée par plus de 90000 internautes et diffusée par Loopsider. « En France, nous ne parvenons pas à enclencher un nombre important de rénovations globales et à éradiquer vraiment les passoires thermiques. Ce sont pourtant ces logements mal isolés qui occasionnent les factures énergétiques les plus élevées et qui émettent le plus d'émissions de carbone. »



+ de 110

**Espaces Conseil
France Rénov'
fédérés par le
CLER – Réseau
pour la transition
énergétique**

#SERVICE PUBLIC

Défendre le réseau professionnel et indépendant des conseillers France Rénov'

La rénovation énergétique permet de réduire durablement nos consommations énergétiques et nos émissions de gaz à effet de serre. Pour conserver et consolider notre service public de la rénovation énergétique de l'habitat individuel, le CLER – Réseau pour la transition énergétique se mobilise ! Déjà mis à l'épreuve en 2020 suite au lancement de MaPrimeRénov', le réseau des Espaces Conseil France Rénov' est à nouveau inquiet pour son avenir. La parution d'un décret définissant les missions d'un nouvel acteur, Mon Accompagnateur Rénov' auquel il deviendra progressivement obligatoire de recourir pour bénéficier des aides financières de l'État en cas de bouquets de travaux, cristallise les inquiétudes.

Un tiers de confiance indispensable

En février, le CLER – Réseau pour la transition énergétique exprime avec plusieurs associations également têtes de réseau (Amorce, Anil et FNCAUE), des réserves sur ce nouveau

dispositif. Il publie ensuite une note de positionnement baptisée « Pour une meilleure articulation des acteurs de la mise en œuvre du service public de la rénovation de l'habitat ». Rédigée grâce aux témoignages des membres du réseau eux-mêmes conseillers France Rénov', elle est le fruit de plusieurs mois de travail. Son objectif : défendre le rôle des anciens Espaces Info-Énergie (EIE), dans un contexte réglementaire en pleine transformation.

« Neutres, qualifiés, dénués de tout intérêt commercial, les Espaces Conseil France Rénov' sont les tiers de confiance des particuliers, explique Isabelle Gasquet, responsable de projets efficacité énergétique au CLER – Réseau pour la transition énergétique. Et ils doivent le rester ! En permettant à davantage d'acteurs privés de réaliser des missions d'accompagnement sans garde-fous suffisants, l'État prend le risque de fragiliser le service public et met en péril le concept de neutralité. »



« Pour pérenniser les financements, nous

demandons d'abandonner le système de tarification à l'acte qui ne permet pas de répondre dans de bonnes conditions aux besoins spécifiques de chaque ménage. »

Marie-Laure Lamy

directrice de l'Agence locale de l'énergie de Bretagne Sud (ALOEN)

#PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Avec le programme Slime, les collectivités au plus près des ménages en difficulté

Factures énergétiques impayées, matériel de chauffage défectueux, froid et moisissures... La précarité énergétique touche 12 millions de personnes en France. Pour aider les collectivités locales à lutter contre ce fléau, le CLER – Réseau pour la transition énergétique a développé le programme Slime. Fin 2022, une quarantaine de collectivités pilotent un dispositif Slime, accompagnant chaque année près de 15 000 ménages. Des conseils départementaux – chefs de file de la lutte contre la précarité énergétique – mais aussi des métropoles, des centres communaux d'action sociale ou des établissements publics et groupements de communes... Via les Certificats d'économie d'énergie (CEE) auxquels le programme est éligible, tous bénéficient d'un soutien financier à hauteur de 70 % de leurs dépenses.

En 2022, face à l'augmentation importante des prix de l'énergie, le CLER – Réseau pour la transition énergétique entreprend de donner un nouveau souffle à ce dispositif qui a fait ses preuves. Son ambition : opérer, d'ici 2025, un changement d'échelle pour atteindre 100 collectivités territoriales porteuses d'un programme Slime, soit une soixantaine de territoires supplémentaires actifs dans la lutte contre la précarité énergétique, et atteindre à terme 100 000 ménages accompagnés en quatre ans.



Paris s'attaque à la précarité énergétique avec le Slime

Dans le cadre de son premier plan de lutte contre la précarité énergétique, Paris lance son programme Slime durant l'hiver 2022, avec l'objectif de réaliser 1 200 diagnostics énergétiques de 2023 à 2025. La Ville s'appuie sur un maillage associatif et institutionnel afin de repérer les ménages en difficulté, et 230 travailleurs sociaux sont formés par l'Agence parisienne du climat (APC) pour les accompagner à domicile.



#PAQUET ÉNERGIE CLIMAT

Avec la guerre en Ukraine, l'urgence d'agir plus vite en Europe

Depuis sa création, le CLER – Réseau pour la transition énergétique dénonce la fragilité du système énergétique français : toujours dépendant de l'étranger pour l'importation de gaz ou d'électricité, et de centrales nucléaires défaillantes, notre retard en matière de transition énergétique est colossal. En février 2022, la guerre en Ukraine vient valider nos propositions en faveur d'un système énergétique basé sur des énergies renouvelables décentralisées et les économies d'énergie. Des propositions portées aux côtés de nombreuses associations de défense de l'environnement, notamment au sein du Réseau Action Climat. À la veille d'un hiver où les difficultés d'approvisionnement menacent, le gouvernement français incite la population à davantage de sobriété. Pour le CLER – Réseau pour la transition énergétique, il est temps de se fixer des objectifs ambitieux. Dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne, le CLER – Réseau pour la transition énergétique appelle le gouvernement à jouer un rôle d'accélérateur pour rehausser l'ambition des textes européens. Le paquet *Fit for 55* (voir page suivante), présenté par la Commission et débattu dans les instances européennes, représente « l'opportunité réelle d'engager pleinement la transition énergétique et d'éradiquer la précarité énergétique au niveau européen », estime Jean-Baptiste Lebrun, directeur du CLER – Réseau pour la transition énergétique. L'association publie une contribution sur le volet énergétique qui regroupe analyses et propositions sur les directives consacrées à la performance énergétique des bâtiments, au marché carbone, au fonds social pour le climat, à l'étiquetage énergétique des appareils et aux énergies renouvelables. « Si le virage de la transition énergétique n'est pas pris aujourd'hui, le coût de l'inaction pourrait être économiquement, socialement et écologiquement insupportable. Il est nécessaire d'anticiper et de se préparer dès aujourd'hui », prévient Jean-Baptiste Lebrun.

1 %

C'est le taux actuel
de rénovation énergétique
des bâtiments en Europe

#EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Consommer moins en Europe, un objectif commun



Pour s'émanciper des importations d'énergies fossiles russes, les États-membres doivent réduire impérativement leurs consommations.

En 2022, La Commission européenne réhausse ses objectifs d'efficacité énergétique, d'abord dans le cadre du paquet *Fit for 55* puis grâce au plan *REPower EU*. « Les États européens se sont engagés à diminuer collectivement leurs consommations d'énergie d'au moins 11,7 % d'ici 2030 et par rapport à 2020 », estime Etienne Charbit, responsable de projets efficacité énergétique. *Malheureusement, ce nouvel objectif est insuffisant pour respecter l'Accord de Paris et contenir le réchauffement climatique à 1,5°C !* » Avec ses partenaires, le CLER – Réseau pour la transition énergétique pointe les faiblesses de cette nouvelle directive pour l'efficacité énergétique qui se négocie âprement au cours de l'année.

La vague de rénovation se fait attendre

Sur la scène politique française, le CLER – Réseau pour la transition énergétique appelle le gouvernement français

à prendre des mesures d'urgence : éteindre les panneaux publicitaires lumineux, réguler l'éclairage public nocturne, limiter la vitesse sur la route... Le débat se poursuit sur le thème de l'efficacité énergétique des bâtiments, sujet sur lequel la France fait figure de bonne élève à l'échelle européenne, notamment au regard de ses exigences pour les bâtiments neufs. Mais il faut accélérer le mouvement pour les rénovations.

Grâce à un travail de plaidoyer réalisé avec le réseau CAN-Europe, l'association milite pour que l'Europe fixe un cap précis, avec des échéances et des objectifs au sein de la directive sur la performance énergétique des bâtiments : « Une dynamique européenne est indispensable pour massifier les rénovations énergétiques des bâtiments existants ! Les normes minimales de performance énergétique sont encore très insuffisantes, poursuit Etienne Charbit. Il faut impérativement trouver une définition commune de ce qu'est une rénovation énergétique performante, et planifier dès aujourd'hui ces travaux. »

#TEPOS

Inspirer de nouveaux territoires !



Le réseau des Territoires à énergie positive a été créé en 2011 à l'initiative de territoires et d'acteurs pionniers de la transition énergétique.

En 2022, face à la montée des prix de l'énergie, ils continuent de chercher des solutions pour garantir leur indépendance grâce à la sobriété énergétique, l'efficacité énergétique et le 100 % d'énergies renouvelables. En bref : affirmer leur politique énergétique locale. « Le réseau TEPOS grandit, se réjouissent ses deux animatrices, Anne Auclair et Auréline Doreau, responsables de projets territoires au CLER. « Nous accueillons plusieurs nouveaux membres tous les trimestres. Des agglomérations ou encore des métropoles, comme Rouen Normandie, ont récemment rejoint le réseau essentiellement composé à l'origine de territoires ruraux. » Pour accompagner cette croissance, plusieurs actions émergent d'un séminaire annuel : faciliter le partage d'expériences, par exemple grâce au pair-à-pair, ou encore écrire le récit désirable de la transition territoriale. « La question de la valorisation des expériences menées par les TEPOS est déterminante pour inspirer d'autres territoires ! »

#ÉNERGIES RENOUVELABLES

Mobilisation pour une loi d'accélération ambitieuse

À l'occasion des débats parlementaires sur le projet de loi d'accélération des énergies renouvelables à l'automne, le CLER – Réseau pour la transition énergétique monte au créneau. La France est le seul pays d'Europe à ne pas avoir atteint en 2020 les objectifs qu'elle s'était elle-même assignés en 2010. Pour atteindre 45 % d'énergies renouvelables pour 2030 comme le prévoit le paquet *Fit for 55*, elle doit redoubler d'efforts et trouver des solutions pour débloquer rapidement les projets sur le terrain. Mais pas n'importe comment ! « Il faut faciliter les procédures administratives mais en visant un développement équilibré et soutenable des projets, explique Léa Le Souder, responsable de projets énergies renouvelables. C'est possible grâce à des mécanismes de soutien qui assurent une répartition équilibrée des lieux de production dans le respect des enjeux de biodiversité et d'aménagement locaux, et à une territorialisation des appels d'offres. »

Plus de moyens financiers

Par ailleurs, la loi n'est pas le seul levier pour accélérer. Un ensemble d'outils et de mesures est à disposition de l'État, mais il doit les utiliser de façon cohérente et équilibrée. La loi de finances doit donner les moyens financiers et humains nécessaires à ce déploiement. « Les bénéfices des énergies renouvelables, en matière d'autonomie énergétique, de décarbonation de l'économie ou de finances publiques ne sont plus à démontrer, continue Léa Le Souder. Pour enclencher ce cercle vertueux, il faut renforcer le pouvoir d'agir des collectivités et de tous les acteurs locaux. »



#COMMUNICATION

Fiers de nos énergies !

Face aux anti-éoliens très présents dans les médias, le CLER – Réseau pour la transition énergétique riposte. Dans une campagne de communication numérique au printemps 2022, l'association donne la parole aux hommes et aux femmes qui déploient les énergies renouvelables sur le terrain. Qu'ils ou elles soient élu-es locaux, professionnel-les ou citoyen-nes, ils croient en un meilleur futur énergétique. Et s'engagent fièrement pour les renouvelables territoriales. Durant plusieurs semaines, cinq portraits d'acteurs sont diffusés sur les réseaux sociaux et sur notre site Internet. Des contenus pour convaincre des bénéfices environnementaux, sociaux et économiques des énergies renouvelables.



« **Sécuriser notre approvisionnement en électricité** grâce aux énergies renouvelables est essentiel dans le contexte géopolitique actuel. »

Marie Bové

responsable des affaires publiques
à Valorem, opérateur d'énergies vertes



« **L'État doit donner aux collectivités** le moyen de jouer pleinement un rôle de mobilisation et de facilitation. »

Patrick Villalon

vice-président du Syndicat départemental d'énergie
et d'équipement de la Vendée (Sydev)



« **Il n'existe pas d'avenir énergétique sans les énergies renouvelables.** L'accélération est nécessaire »

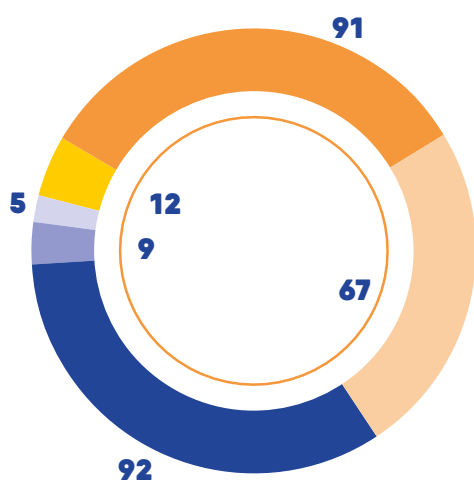
Marc Jedliczka

directeur général d'Hespul



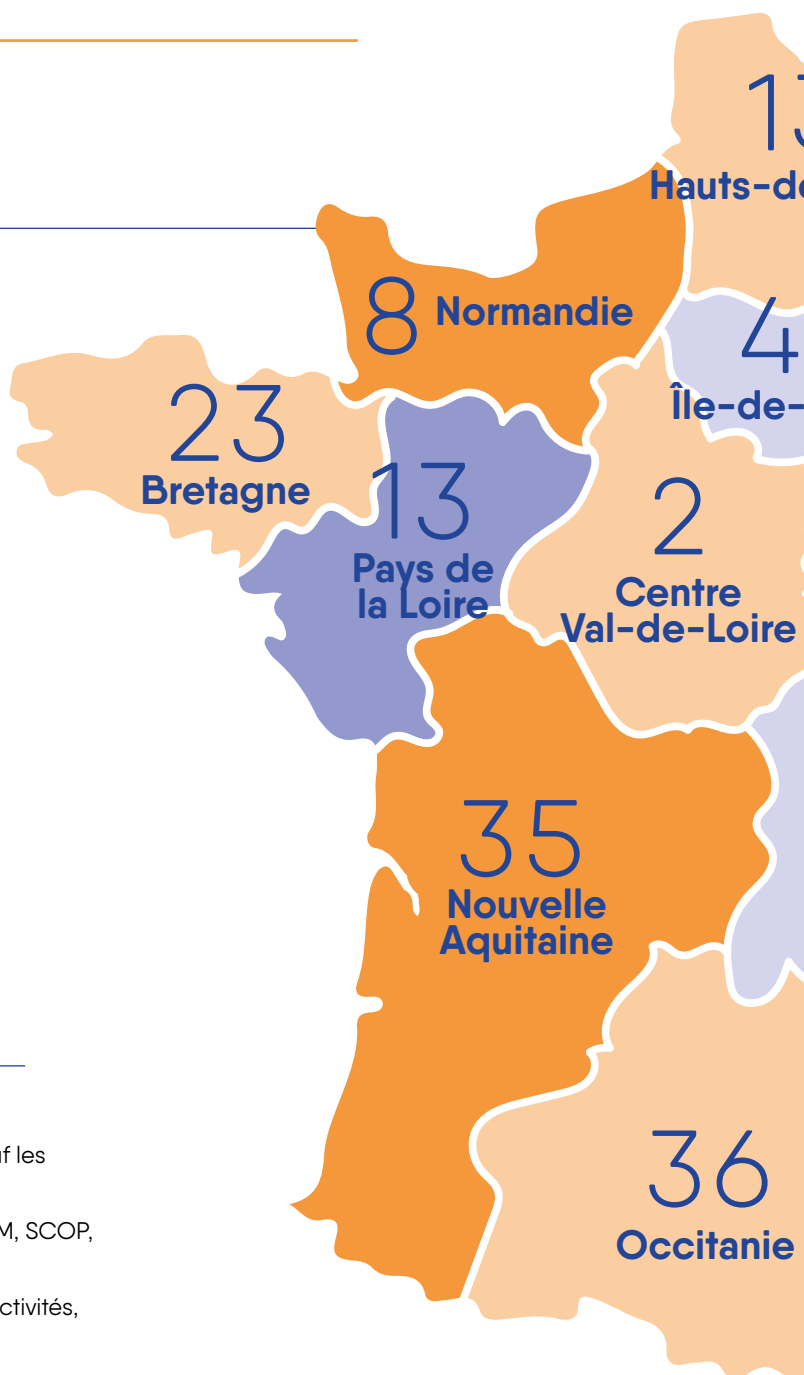
LE RÉSEAU DES ADHÉRENTS

276 adhérents



6 collèges

- Collège A : les acteurs à statut associatif loi 1901, sauf les associations de collectivités
- Collège B : les entreprises (SA, SAS, SARL, EURL, SEM, SCOP, SCIC) et organismes professionnels associés
- Collège C : les communes, les associations de collectivités, les SPL et les EPCI sauf les métropoles
- Collège D : les métropoles, les départements et les régions
- Collège E : les réseaux, fédérations ou unions d'envergure nationale
- Collège F : les autres établissements de droit public (universités, groupements d'intérêt public...)





Énergies renouvelables



Précarité énergétique

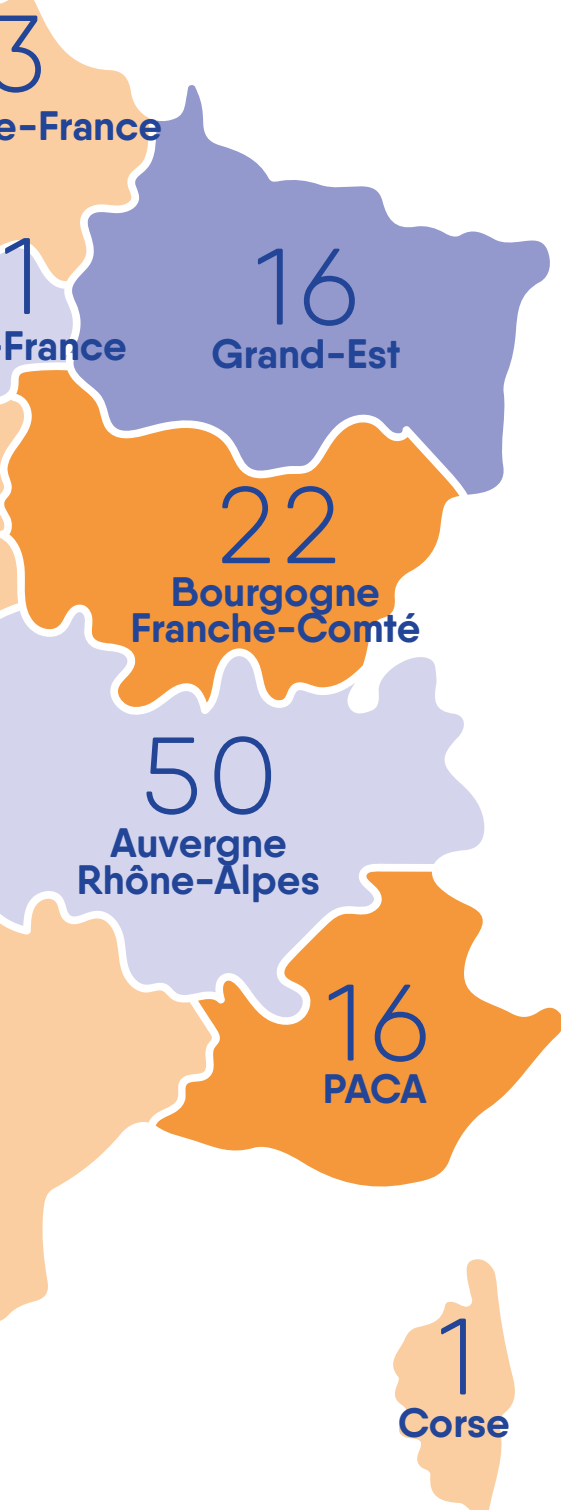


Sobriété



Territoires

4 commissions



Une nouvelle commission dédiée à la sobriété

Suite à la création d'un groupe de réflexion sur la sobriété en 2020 co-animé par le CLER – Réseau pour la transition énergétique et Virage Énergie, une nouvelle commission sobriété a vu le jour en 2022. Elle s'est réunie pour la première fois en novembre, rassemblant des membres du conseil d'administration, des adhérent-es volontaires et des salarié-es. Un espace pour construire en réseau une vision commune et les orientations stratégiques du CLER – Réseau pour la transition énergétique sur cette thématique en plein essor.

21 nouvelles structures adhérentes en 2022 !

- **COLLÈGE A :** CAMEL, InnoVales, Alter EchO, KERLEA, Trégor Energ'ethiques
- **COLLÈGE B :** Réhab81, TERNEO, KDS ECO
- **COLLÈGE C :** Communauté de communes du Pays de l'Arbresle, Ville de Chaville, Couesnon Marches de Bretagne, Communauté de communes du Doubs Baumoises, Communauté d'agglomération du Grand Montauban, Communauté de communes Haute Cornouaille, Communauté de communes Arc Sud Bretagne, Communauté de communes Serre-Ponçon, Communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier, SPL ALTERN
- **COLLÈGE D :** Métropole du Grand Paris
- **COLLÈGE F :** AURA EE, AREC Occitanie

Le conseil d'administration

Alban Aubert

Directeur, Quercy Énergies
Alec 46

Esther Bailleul

Cheffe de projets énergie climat,
Auxilia Conseil en transition

Stéphane Baly

Administrateur, Virage Énergie.
Secrétaire au bureau du CLER

Jean-Marc Bouvier

Vice-président en charge
de l'énergie, Communauté
de communes du Val de Drôme

Marie Bové

Responsable des relations
publiques, Valorem

Sandrine Buresi

Directrice du Gefosat. Membre
du bureau du CLER

Béatrice Delpech

Directrice générale adjointe,
Enercoop

Marc Denis

Vice-président, Communauté
d'agglomération de Cergy-
Pontoise et représentant
d'AMORCE. Secrétaire au bureau
du CLER

Sébastien Denis

Directeur, éQuiNeo. Trésorier au
bureau du CLER

Allan Fourré

Conseiller en rénovation
énergétique et thermicien,
Elise – Association d'énergies

Marie-Maud Gérard

Chargée de programme énergie
habitat et précarité, Geres

Jean-Pierre Goudard

Président d'honneur, ALTE 69.
Co-président du CLER

Blandine Jagoudel

Directrice des programmes
en Maine et Loire, Alisée

Marc Jedliczka

Directeur général, Hespul.
Vice-président du CLER

Marie-Laure Lamy

Directrice, Aloen.
Vice-présidente du CLER

Peter Lehmann

Gérant, SARL Lehmann & Fils.
Membre du bureau du CLER

Marion Lettry

Directrice EnR, Sipperec

Florin Malafosse

Chargé de mission stratégies
territoriales, Solagro

Sophie Mousseau

Responsable nationale stratégie
énergétique, air et climat, Inddigo.
Vice-présidente du CLER

Delphine Mugnier

Co-directrice, Asder.
Co-présidente du CLER

Virginie Guideau

Responsable développement
collectivités et territoires,
CVE – France

Pierre Rambault

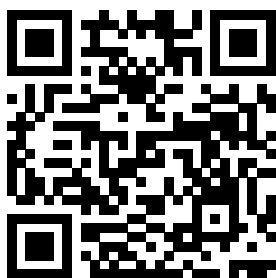
Vice-président à l'écologie
et la transition énergétique,
Communauté de communes
du Thouarsais

Julien Robillard

Co-fondateur, Utilink.
Co-président du CLER

Patrick Villalon

1^{er} Vice-Président, SyDEV



L'équipe salariée

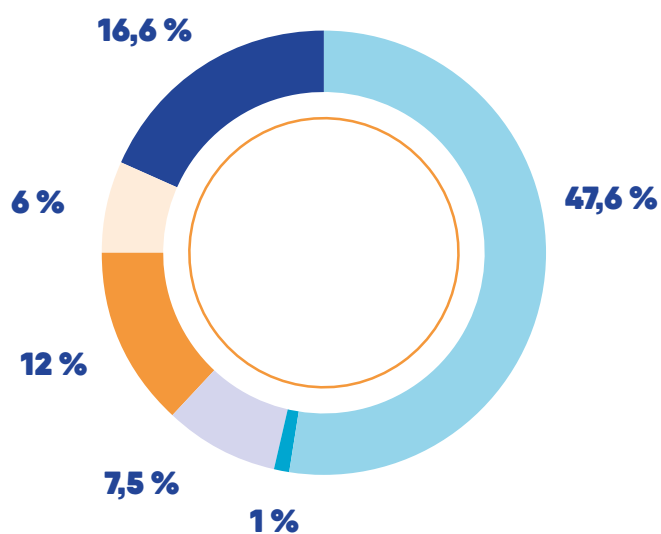
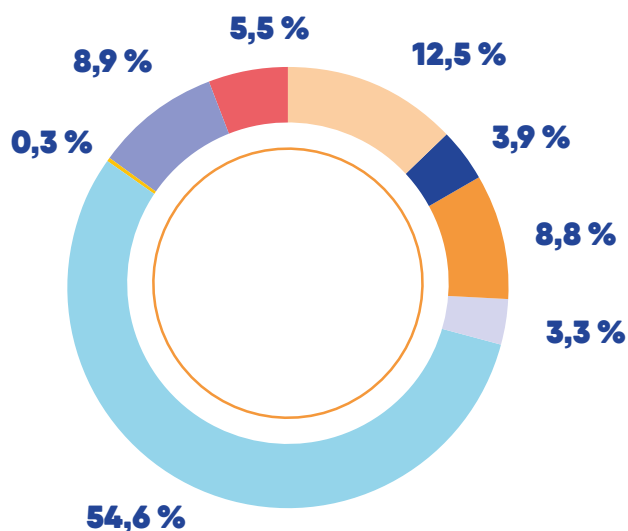
L'équipe du CLER – Réseau pour la transition énergétique

est composée d'une vingtaine de salarié-es. Ils et elles sont chargés du fonctionnement de la structure, d'animer les différents réseaux associatifs, de formuler et porter nos propositions de plaidoyer auprès des responsables politiques et enfin d'informer sur les multiples sujets en lien avec la transition énergétique.

Le bilan financier de l'association

CHARGES 2022

- Études et fournitures
- Services extérieurs
- Autres services extérieurs
- Impôts et taxes
- Salaires et charges
- Amortissements et provisions
- Fonds dédiés
- Autres charges



- Ventes et prestations
- Avance et transfert de charges
- Adhésions
- Mécénat, dons
- Fondations et entreprises
- Financements publics nationaux

PRODUITS 2022



**CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE**

Le CLER – Réseau pour la transition énergétique est une association qui regroupe près de 300 structures (associations, entreprises, collectivités) engagées dans la mise en œuvre d'une transition énergétique ambitieuse partout en France.

Merci à tous nos partenaires financiers !

